

**Recherche un/une Auxiliaire de Puériculture
à temps complet pour un contrat de 12 mois renouvelable
dans le cadre d'un remplacement
Poste à pourvoir le plus rapidement possible**

Descriptif de l'emploi

Placé sous l'autorité de la direction de la structure, vous agirez en tant qu'Auxiliaire de Puériculture de la petite enfance à la crèche des lutins, située à Uriage au sein d'une équipe de 17 personnes.
Vous apporterez votre soutien à l'équipe par vos qualités d'adaptation, d'écoute et d'engagement.

Missions

- Participer à l'accueil de l'enfant et de sa famille au sein de la Crèche,
- Assurer le bien-être, la sécurité physique et affective des enfants accueillis tout en favorisant leur autonomie
- Favoriser le développement psychomoteur et affectif des enfants en mettant en œuvre des activités d'éveil
- Garantir l'hygiène et réaliser les soins de chaque enfant (change)
- Participer aux réunions d'équipe, journées pédagogiques et concertations, à la demande de la direction.
- S'impliquer activement dans l'élaboration et la mise en œuvre du projet pédagogique.
- Aider à la préparation des repas,
- Participer à l'entretien des locaux

Profil

- Qualités relationnelles avec les enfants et les parents
- Sens du travail en équipe
- Capacité d'animation et d'encadrement de groupes d'enfants
- Adaptabilité, polyvalence, capacité d'initiative
- Discrétion
- Diplômes: catégorie 1 ou Équivalence (DE puéricultrice, Auxiliaire puéricultrice, DE infirmière, DE psychomotricien)
- Permis B indispensable

Conditions de recrutement

- Contrat à durée déterminée de 1 an
- Temps complet
- Rémunération selon expérience
- Poste à pourvoir le plus rapidement possible

Contact : Véronique MADY (veronique.mady@mairie-smu.fr) 04 76 59 77 12

Lettre de candidature et C.V. à adresser au plus tard le 09 septembre 2024 à :

Monsieur le Maire,
Mairie de Saint-Martin-d'Uriage
2, place de la Mairie 38410 SAINT-MARTIN-D'URIAGE
ou par courriel à : recrutement@mairie-saintmartinduriage.fr